

## Mise à jour du processus d'élaboration de politiques

### Services d'annuaire de données d'enregistrement de nouvelle génération (RDS) pour remplacer le WHOIS

Novembre 2017

#### Prochaines dates importantes

À compter de la fin novembre 2017, le groupe de travail a atteint un consensus approximatif sur 44 accords, sous réserve de les peaufiner au cours de la délibération itérative (voir : <https://community.icann.org/x/p4xlAw>). Les opportunités de collaboration formelle et informelle sont censées avoir lieu pendant les délibérations du groupe de travail. Le groupe de travail a reçu les commentaires du conseiller juridique indépendant pour répondre aux questions sur l'impact des lois de protection des données sur les services d'annuaire de données d'enregistrement précédemment répondues par les experts de l'UE en matière de vie privée avant la fin de septembre 2017 (pour plus de détails, voir <https://community.icann.org/x/J1zwAw>), qui informent les délibérations du groupe de travail. Le groupe de travail a l'intention de commencer à rédiger son rapport initial sur l'étape 1 du PDP (identification des exigences en matière de politique) au cours du premier trimestre 2018.

#### Synthèse

En 2012, en réponse aux recommandations de la première équipe de révision du WHOIS, le Conseil d'administration a adopté une double approche, en appelant l'ICANN à : (1) mettre en œuvre les améliorations apportées au système WHOIS actuel sur la base du [plan d'action](#) élaboré selon les recommandations de l'équipe de révision du WHOIS ; et (2) lancer un nouvel effort afin de créer le groupe de travail d'experts (EWG) dans le but de déterminer l'objectif et la mise en place des services d'annuaire des gTLD, pour servir de base à un processus d'élaboration de politiques (PDP) de la GNSO lancé par le Conseil d'administration.

Le [rapport final](#) du groupe de travail d'experts contient un modèle proposé et des principes détaillés étant la base d'un PDP pour donner du soutien à la création de services d'annuaire de données d'enregistrement de nouvelle génération pour remplacer le WHOIS. Ce [rapport final](#) contient plus de 160 pages de principes complexes et de recommandations qui devront être pris en compte dans le PDP de la GNSO. Afin de gérer efficacement le PDP à une si grande échelle, un groupe informel d'administrateurs et de conseillers de la GNSO a collaboré pour développer le [cadre](#) qui a été approuvé par le Conseil d'administration de l'ICANN le 26 avril 2015. Dans ce cadre, le Conseil a reconfirmé sa demande d'un processus d'élaboration de politiques initié par le conseil de la GNSO afin de définir l'objectif de collecter, maintenir et fournir l'accès aux données d'enregistrement des gTLD et examiner les sauvegardes pour la protection des données, en utilisant les recommandations du [rapport final](#) du groupe de travail d'experts (EWG) comme une contribution, et le cas échéant, comme la base d'une nouvelle politique des gTLD. Le [rapport thématique préliminaire](#) a été publié pour commentaires publics le 13 juillet 2015. Le forum de commentaires publics a été clôturé le 6

septembre, avec 13 soumissions reçues, y compris la collaboration du GAC. Le [rapport thématique final](#) a été présenté au conseil de la GNSO le 7 octobre 2015 et la [charte](#) du groupe de travail sur le PDP a été adoptée pendant la réunion du conseil du 17 novembre 2015, suivie par le lancement d'un appel à volontaires début janvier 2016. Le groupe de travail a tenu sa première réunion le 26 janvier 2016 et se réunit actuellement une fois par semaine. Le plan de travail du WG se trouve à l'adresse suivante : <https://community.icann.org/x/olxlAw>. Le groupe de travail a dressé une liste des exigences éventuelles qui servira de base pour d'autres débats. Cette liste a fait l'objet d'un triage pour faciliter la révision et l'examen de ces exigences éventuelles en conjonction avec des [cas d'utilisation](#) qui ont été élaborés. Entre-temps, le groupe de travail a identifié les concepts clés sur des questions fondamentales l'aidant à finaliser les exigences éventuelles sur certaines questions relatives à la charte du groupe de travail concernant les utilisateurs/objectifs du RDS, les éléments de données, la confidentialité et l'accès aux données, en commençant par des concepts clés pour un « ensemble de données publiques minimum » (MPDS). Plus récemment, le groupe de travail a exploré cas d'utilisation et l'objectif du RDS plus en détail au moyen d'un nombre de sous-équipes (pour résultats produits par les DT, voir <https://community.icann.org/x/p4xlAw>), en utilisant le rapport final du groupe de travail d'experts sur les services d'annuaire de données gTLD (EWG) comme point de départ de la discussion.

En outre, le groupe de travail s'est mis en contact avec un certain nombre d'opérateurs de registre ccTLD, leur envoyant des questions choisies concernant leurs politiques et pratiques quant au respect des lois applicables relatives à la protection des données et à la vie privée, telles que la Réglementation générale concernant la protection de données (GDPR) de l'Union européenne. Les [commentaires ayant été compilés](#) feront partie des délibérations du groupe de travail sur les concepts clés en allant de l'avant. Par ailleurs, le groupe de travail a reçu une analyse juridique indépendante des [questions](#) ayant été élaborées à l'origine pour les experts senior de l'Union européenne en matière de vie privée qui ont participé à l'ICANN58 afin d'aider à éclairer ses délibérations. Les réponses des experts de l'UE en matière de vie privée et le conseiller juridique indépendant viendront compléter la rétroaction des opérateurs de registre ccTLD pour informer les délibérations du groupe de travail concernant l'impact des lois de protection de données sur les données d'enregistrement et les services d'annuaire.

### Statut des opportunités d'engagement



Suite à l'adoption de la charte du groupe de travail du PDP, un appel à volontaires a été lancé pour former le groupe de travail du PDP qui est ouvert à tous ceux souhaitant y participer. Le groupe de travail a rejoint les groupes de parties prenantes et les unités constitutives de la GNSO ainsi que les organisations de soutien et les comités consultatifs de l'ICANN dans le but de demander la collaboration précoce afin d'aider à orienter les délibérations du groupe de travail (voir <https://community.icann.org/x/pYxlAw>).

### Information supplémentaire

- Wiki du RDS <https://community.icann.org/display/gTLDRDS/Next-Generation+gTLD+Registration+Directory+Services+to+Replace+Whois>

- Charte pour le groupe de travail du PDP <http://gnso.icann.org/en/drafts/whois-ng-gtld-rds-charter-07oct15-en.pdf>
- Rapport thématique final <http://whois.icann.org/sites/default/files/files/final-issue-report-next-generation-rds-07oct15-en.pdf>
- Rapport thématique préliminaire <http://whois.icann.org/sites/default/files/files/rds-prelim-issue-13jul15-en.pdf>
- Forum de consultation publique <https://www.icann.org/public-comments/rds-prelim-issue-2015-07-13-en>
- Résolution du Conseil d'administration <https://www.icann.org/resources/board-material/resolutions-2015-04-26-en#1.f>